

**MALAISIE**

**La liberté : un impératif humain**

par **Munawar A. Anees**

Index AI : ASA 28/009/2004

ÉFAI

Lundi 27 décembre 2004

**ARTICLE DESTINÉ AU SITE**  
[news.amnesty](http://news.amnesty)

« *La liberté n'a pas d'histoire* ». Cette affirmation d'Andrew Cohen, un maître spirituel, m'a laissé sans voix la première fois que je l'ai lue, elle me touchait profondément. Parmi ces quelques mots, celui de liberté exprime l'essence même de l'existence humaine. Cette courte phrase m'a permis de comprendre que la liberté humaine n'a pas d'époque : elle ne se confine pas en un temps ou en un lieu. On ne peut pas parler de la liberté au passé ou au futur ; la liberté était, est et sera éternelle. C'est pourquoi la liberté n'a pas d'histoire.

Mais si j'examine les choses de plus près, j'en viens à comprendre que si la liberté n'a pas d'histoire, l'assassinat de la liberté en a une. C'est une histoire sanglante, et personne ne la dit mieux que Krishnamurti : « *Il n'y a pas de limite à ce que l'homme inflige à l'homme. Il le torture, il le brûle, il le tue, il l'exploite de toutes les manières possibles, que ce soit au nom de la religion, de la politique ou de l'économie. C'est l'histoire de l'homme avec ses semblables.* »

En septembre 1988, quand Mahathir Mohamed, l'ancien Premier ministre autocrate de Malaisie, a envoyé sa police m'enlever dans ma maison sous les yeux de ma femme, je n'avais pas la moindre idée de ce que pouvait représenter la perte de liberté. Durant les 126 jours qui ont suivi, hormis la mort, mes ravisseurs m'ont infligé non sans cruauté toutes les souffrances dont parle Krishnamurti.

Pour la première fois dans ma vie, j'ai compris ce que signifie être « *prisonnier d'opinion* ». L'emprisonnement, lorsqu'il résulte d'une machination, constitue une rupture brutale pour la victime. C'est une arme à double détente. Ma liberté de mouvement était entre les mains de mes bourreaux et ma conscience étouffait dans un cachot. L'angoisse m'a saisi quand j'ai réalisé que tout à la fois mon corps et ma conscience étaient victimes de la tyrannie. C'est la différence entre un emprisonnement

qui est la conséquence d'un crime que l'on a commis et celui qui résulte d'une machination contre un innocent que l'on persécute.

Mon enlèvement et ma détention par les sinistres services de sécurité de la police malaisienne m'ont appris ce que l'on ressent lorsque l'on est brutalement arraché à sa femme et à ses enfants. Ce que l'on ressent quant on est arrêté et fouillé, sans pouvoir téléphoner, menotté, yeux bandés, totalement nu, jeté dans une cage bonne pour des animaux, la tête rasée, sans cesse interrogé, humilié, drogué, sans pouvoir dormir, victime de sévices. Ce que c'est que d'être menacé, soumis à du chantage, harcelé par les avocats de la police, brutalisé pour faire de faux aveux, hospitalisé par la suite à cause d'un problème cardiaque et considéré comme un malade psychiatrique atteint du symptôme de Stockholm.

J'ai tout juste survécu avec de maigres repas de riz rance et de poulet et douze médicaments par jour. J'ai passé presque quatre mois menotté en permanence sur mon lit d'hôpital, sous la surveillance de gardes. Lentement, péniblement, les traces physiques de la torture vont peut-être disparaître et les crises d'angoisse s'estomper. Mais le sentiment de liberté est perdu à tout jamais.

Le temps de l'épreuve hante le tréfonds de la conscience. On survit physiquement, mais la conscience est mutilée, comme condamnée au silence. C'est à mes yeux, le pire des calvaires. C'est ce qui m'a conduit à penser à la liberté comme valeur et non comme moyen, car la liberté n'est pas un bien que l'on peut troquer à son gré. Elle ne peut jamais être considérée comme définitivement acquise et elle ne peut être supprimée par décret, car elle est partie intégrante de la nature humaine.

La liberté repose au fond de la conscience, ce n'est pas une entité physique dont le remplacement aurait valeur de rédemption. Aussi, rendre sa liberté à un homme ou une femme constitue un rappel brutal de l'acte diabolique qui a consisté à piétiner la conscience humaine.

La perte de la liberté est bien plus qu'une perte physique, c'est aussi la lumière de la conscience qui s'éteint. Cette infamie - incarcérer des innocents pour des raisons politiques - est un crime qui frappe l'essence même de la dignité humaine. La liberté est le moteur de l'évolution humaine, la clé de l'imagination et le souffle de l'inspiration

sur laquelle reposent les succès de l'humanité. Sans liberté, pas de progrès possible !

Dans un monde fondé sur la liberté et la démocratie, il n'y a pas de place pour ceux qui ne reconnaissent pas et ne respectent pas la liberté de l'homme. La marche générale vers un état d'esprit démocratique montre que la liberté est la condition sine qua non de la démocratie. La démocratie, et au-delà la paix dans le monde, ne peuvent prospérer que si la conscience humaine est libre de toute entrave, dans le respect de la dignité et de la liberté humaine.

Si nous sommes libres, nous devons jurer de le rester et de défendre ceux qui ne le sont pas. La sinistre histoire de l'assassinat de la liberté doit être effacée, car la liberté n'a pas d'histoire.

*Cet article a été écrit par une personne n'appartenant pas à Amnesty International, il n'engage pas l'organisation.*

### Contexte

Le docteur Munawar Anees est né au Pakistan, il est marié et père de deux enfants. Il est microbiologiste, c'est également un écrivain et un intellectuel musulman respecté qui a créé plusieurs revues d'études islamiques. Sa candidature a été proposée pour le Prix Nobel de la paix en 2002.

De 1991 à 1998, il a été conseiller du vice-Premier ministre de Malaisie, Anwar Ibrahim. Il est actuellement consultant au service de la Fondation John Templeton. Il a la citoyenneté américaine et vit actuellement à Paris avec sa femme et ses deux enfants.

Il a été arrêté le 14 septembre 1998 en Malaisie, en application de la Loi relative à la sécurité intérieure. Il a été soumis à de graves pressions physiques et psychologiques durant sa détention au secret pour qu'il avoue des rapports sexuels avec Anwar Ibrahim. Le 19 septembre, il a été condamné pour « actes contre nature constitutifs d'une infraction » selon l'article 377-D du Code pénal après avoir plaidé coupable de s'être « laissé sodomisé » par Anwar Ibrahim. Le frère adoptif d'Anwar Ibrahim, Sukma Darmawan, a plaidé coupable de la même infraction, mais il a ensuite déclaré que ses « aveux » avaient été forcés.

Le docteur Munawar Anees a passé quatre mois en prison avant de quitter la Malaisie. Il a ensuite fait appel de sa condamnation en déclarant que ses « aveux » lui avaient été extorqués. Dans une déclaration sous serment, il a décrit en détail son arrestation et les interrogatoires très longs et très agressifs qu'il a subi et qui visaient à le désorienter. Il a été menacé de détention illimitée et il a été victime de traitements dégradants. Il a par exemple été mis entièrement nu et obligé de simuler des actes homosexuels.

En septembre 2004, la Cour fédérale de Malaisie, la plus haute juridiction du pays, a cassé en appel la condamnation pour sodomie d'Anwar Ibrahim et de Sukma Darmawan. La Cour fédérale a relevé qu'un témoin clé de l'accusation n'était pas fiable, que les aveux de Sukma Darmawan ont été obtenus sous la contrainte et que la police aurait fait usage de violence. Les deux prisonniers d'opinion ont été relâchés.

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à**

Londres, au +44 20 7413 5566, ou  
consulter le site <http://www.amnesty.org>